



Union de Maine et Loire

LE DÉLÉGUÉ 49

Nouvelle série Novembre 2020

La République assassinée !

Sommaire

- Le mot du Président
- Communiqués Samuel Paty
- Se construire citoyen
- La Cité éducative à Monplaisir
- Un nouveau groupe scolaire à Trélazé
- Education et Numérique
- Renouvellement quadriennal
- Le DDEN

Responsable publication

Patrick Duyts

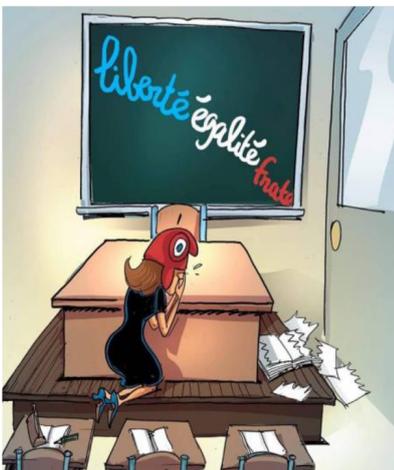
Comité de rédaction

Patrick Duyts, Josette Boisneau,
Jacques Delaune, Guillaume Bertin,
Jean-Dominique Bremaud

Union des DDEN 49

École Henri Chiron
287 avenue Pasteur
49100 Angers

Union.dden49@laposte.net



La République assassinée !

Vendredi 16 octobre Samuel Paty enseignant d'histoire-géographie, a été sauvagement assassiné à proximité de son établissement à Conflans-Sainte-Honorine. Nos pensées vont en premier lieu à sa famille et à ses proches mais aussi vers toute la communauté éducative. Samuel a été assassiné, par le bras armé d'une idéologie islamiste radicale. Il donnait tout simplement un cours dans le cadre de l'Enseignement Civique et Moral sur la liberté d'expression.

La caricature n'est qu'une excuse fallacieuse pour ces intégristes qui veulent imposer par la terreur la mise en place d'une dictature où la liberté de penser, de conscience, d'expression, de croire ou de ne pas croire n'existent pas. Et pour preuve, s'il le fallait, les lâches attentats à Nice ou à Vienne en Autriche.

Le temps des excuses, le temps des complaisances, le temps du « pas de vague » sont révolus. C'est bien la République et ses valeurs qui ont été attaquées.

liberté de penser, de conscience, d'expression, de croire ou de ne pas croire n'existent pas. Et pour preuve, s'il le fallait, les lâches attentats à Nice ou à Vienne en Autriche. Le temps des excuses, le temps des complaisances, le temps du « pas de vague » sont révolus. C'est bien la République et ses valeurs qui ont été attaquées.

Beaucoup de professeurs font face à des situations de tensions, d'agressions L'Administration se doit de les soutenir. Le rapport de Jean-Pierre Obin, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale de 2004 qui dénonçait à l'époque toutes les manifestations de remise en cause de l'enseignement par des jeunes dans le premier et second degré a été enterré. Je l'avais dénoncé à l'époque. La mission de l'école laïque est bien de former des citoyens et citoyennes éclairé(e)s en développant l'esprit critique.

Elle est au cœur de la transmission de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Laïcité. La laïcité rappelons-le est un principe juridique, un facteur de paix civile, un antidote contre les obscurantistes, les racistes, les minoritaristes, les communautaristes qui minent notre cohésion républicaine et qui remettent en cause la suprématie de la Loi de la République expression de l'intérêt général.

Il nous faut développer concrètement l'esprit de citoyenneté par la primauté de la liberté absolue de conscience, l'expression de l'égalité homme/femme et l'affirmation d'une fraternité agissante en faisant vivre la justice sociale.

Notre concours « Se construire citoyen » est là pour valoriser la mission de transmission des valeurs républicaines confiée aux enseignant(e)s de l'école de la République.

La Nation, comme le font les DDEN, se doit de soutenir l'école de la République pour que les enseignant (e)s puissent travailler en toute sérénité, en poursuivant l'esprit des Lumières contre l'obscurantisme d'où qu'il vient.

Patrick Duyts

Hommage à Samuel Paty

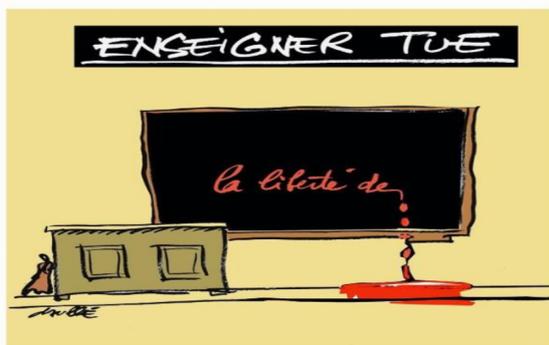


Samuel Paty dans sa classe

Union des DDEN 49

La République touchée en plein cœur !

L'Union des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine et Loire condamne avec force et vigueur l'assassinat de Monsieur Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie au collège du Bois d'Aulne de Conflans Saint-Honorine par un islamiste politique. Au-delà de la liberté d'expression, de la liberté de conscience c'est la liberté d'enseigner qui est remise en cause.



En attaquant l'école et ses enseignants, le fanatisme, l'obscurantisme veulent abattre notre République laïque par la terreur. Nous exprimons un soutien sans faille d'abord à la famille, aux proches et à tous les enseignants.

Ce communiqué de l'Union des DDEN 49 a été lu le dimanche 18 octobre à Angers lors du rassemblement d'hommage à Samuel Paty par le président de l'Union, envoyé à toutes les Directrices et Directeurs, à toutes les Principales et tous les Principaux de collèges, aux Proviseures et Proviseurs des lycées du Maine et Loire.



Rassemblement place du Ralliement à Angers

Le jour de la rentrée du 2 novembre, ne pouvant être présent physiquement en raison du confinement sanitaire, nous avons exprimé notre soutien plein et entier à la communauté éducative lors de l'hommage rendu à Samuel Paty.

CNAL

Les DDEN et le CNAL (FDDEN, FCPE, Ligue de l'Enseignement, Se-UNSA et UNSA-Education) condamnent l'horrible crime barbare perpétré au cœur de l'École publique première institution qui incarne la laïcité de la République.

Dénoncé et mis en cause, un professeur d'histoire et géographie du collège des Aulnes de Conflans-Sainte-Honorine a été odieusement assassiné parce qu'il a, dans un cours d'enseignement moral et civique afférent à la liberté d'expression, utilisé des caricatures religieuses.

Pour les DDEN et le CNAL, l'École publique a la précieuse mission, fondamentale et fondatrice, d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens, afin qu'ils soient maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation.

L'École publique a aussi la mission d'élaborer la conscience d'une identité nationale, associée à la République et aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui la fondent.

Le CNAL et les DDEN, au regard du lien historique et consubstantiel entre l'École et la République, se félicitent qu'un hommage national, auquel notre Fédération nationale s'associe, soit rendu au professeur et à tous les personnels de l'Éducation nationale.

Paris le 17 octobre 2020



Le Concours Se construire citoyen 2020-2021

Le concours "Se construire citoyen" s'inscrit dans notre volonté commune d'expliquer, défendre et promouvoir les valeurs de la République. Pour cela, l'Union des D.D.E.N de Maine et Loire est pour notre Académie l'organisatrice.

Force est de constater que l'année scolaire 2017-2018 a connu un véritable succès du concours "se construire citoyen" et, partant, quatre écoles ont été récompensées localement dont deux ont été présentées au jury national. L'école des Jardins à Brissac-Loire-Authion s'est vue décerner le quatrième prix dans les salons du Sénat.

S'agissant de l'année 2018 - 2019, sept écoles ont concouru sur le plan départemental. Pour raison sanitaire, les 2 écoles arrivées premières ex aequo n'ont pas pu être reçues au Sénat. Malheureusement pour l'année 2019 - 2020, les projets ont été abandonnés en raison de la crise sanitaire.



Remise des prix au collège de la Venaiserie

Pour l'année en cours, le Président départemental des D.D.E.N. de Maine et Loire et l'Inspecteur d'Académie ont signé une lettre conjointe adressée aux directrices et directeurs d'école les invitant à une participation active au concours "Se construire citoyen".

Ce concours est d'une impérative nécessité dans le contexte actuel où l'obscurantisme et la barbarie moyenâgeuse s'infiltreront par toutes les fissures de notre société.

L'école laïque, sanctuaire de la liberté, doit demeurer, plus que jamais, l'outil indispensable de l'émancipation de l'individu et de cette puissance incommensurable qu'est le savoir pour le devenir du citoyen éclairé de la République de demain.

Jean- Dominique Brémaud

J'atteste contre la barbarie

J'atteste qu'il n'y a d'être humain que celui dont le cœur tremble d'amour pour tous ses frères en humanité

Celui qui désire ardemment plus pour eux que pour lui-même liberté, paix, dignité

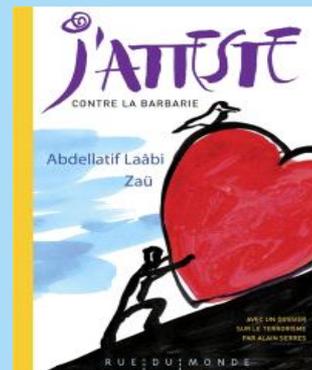
Celui qui considère la Vie est encore plus sacré que ses croyances et ses divinités

J'atteste qu'il n'y a d'être humain que Celui qui combat sans relâche la Haine en lui et autour de lui

Celui qui, dès qu'il ouvre les yeux le matin, se pose la question :

« Que vais-je faire aujourd'hui pour ne pas perdre ma qualité et ma fierté d'être homme »?

Abdellatif Laâbi



Édition: Rue du Monde

Après les attentats de Paris de 2015, ce poème, écrit au lendemain des événements, affirme les valeurs de l'humanité. Il est illustré d'encre chargée de symboles et accompagné de pages documentaires consacrées aux notions de laïcité et de liberté.

Un livre malheureusement toujours d'actualité qui s'adresse aux enfants

Le poète Abdellatif Laâbi offre ses mots d'espérance aux enfants. Zaü y glisse ses pinces gorgées d'humanité.

Et pour permettre aux jeunes lecteurs de dépasser les effroyables événements de 2015, de Charlie Hebdo au Bataclan, de l'hyper casher aux autres endroits du monde visés par les terroristes.

Alain Serres réunit pour eux éléments de réflexion et documents photographiques.

Patrick Duyts

La Cité éducative de Monplaisir !

La ville d'Angers s'y préparait depuis 2019. Début février 2020 les Ministres de l'Éducation nationale et de la jeunesse et le Ministre chargé du Logement actaient la décision de consacrer une enveloppe de 810 000 € d'ici 2022 dans le cadre du projet "Cité éducative" à Monplaisir. L'objectif de cette labellisation étant de fédérer les acteurs des quartiers prioritaires et d'en faire des lieux de réussite républicaine.



L'équipe de coordonnateurs de la Cité éducative de Monplaisir

Manuella Pajot Emmanuel Gauthier Elodie Piron

La structure : coordination des moyens entre la Préfecture, la Mairie et la Direction des Services Académiques avec le soutien de la Région, du Département, de la CAF.

L'enjeu : la justice sociale, la réussite des jeunes.

Les actions pour l'égalité des chances pour tous : distribution de kits pédagogiques aux familles pendant le confinement (huit écoles, collèges et lycées publiques concernés-3000 élèves environ), interprétariat pour les rendez-vous scolaires, nombreux livres distribués dans les classes et les familles, partenariats avec les acteurs culturels de quartier...

Et aussi des actions visant l'autonomie, la citoyenneté, le développement durable, l'orientation scolaire, les sciences, le numérique.

Les projets en lien avec le programme Rénovation urbaine : Les écoles primaires Voltaire et Paul-Valéry seront restructurées et rénovées pour en faire des lieux à taille plus humaine avec pour objectif de créer une continuité éducative dès la petite enfance.

Construction et réaménagement d'un accueil de loisirs, halte-garderie, espaces passerelle entre la crèche et la maternelle, pôle culturel éducatif, bibliothèque, ludothèque...

Lors de la réunion de rentrée, le 2 octobre 2020, le maire d'Angers Christophe Béchu recevait monsieur le Recteur académique de la Région Pays de la Loire monsieur William Marois et les partenaires de la Cité éducative. Un chantier de grande envergure qui devrait réduire les inégalités de destin des 0 à 25 ans.

Josette Boisneau

Constructions d'écoles

Que ce soit sous forme de maîtrise d'ouvrage, de subventions ou d'aides aux communes de moins de 8 000 habitants, Angers Loire Métropole est intervenu pour améliorer les conditions de vie dans les groupes scolaires.

En 2020, plus de 4 millions d'euros auront été investis.

• **Loire-Authion.** Côté projets, c'est vers Corné que les regards se tournent. Début 2021, commencera le chantier de construction du nouveau groupe scolaire. Celui-ci permettra, à la rentrée 2022, de tirer le rideau sur les préfabriqués occupés par les maternelles et de regrouper les élèves de l'élémentaire, aujourd'hui dispersés dans plusieurs sites. Soit 14 classes au total. Le projet intègre la construction d'un restaurant scolaire (financé par la commune à 85 %). Coût du chantier : près de 7 millions



d'euros (TTC).

• **Beaucouzé.** Pour répondre à la croissance de la population liée à l'urbanisation des quartiers Hauts-du-Couzé, Échats III et du centre-ville, le troisième groupe scolaire Émilie Oberkampf ouvrira en septembre 2022, avenue de la Vauragère. L'école regroupera huit classes et une cantine. Début des travaux en mars 2021.

• **Verrières-en-Anjou.** À la rentrée 2022, une nouvelle cantine attend les élèves de Jean-de-la-Fontaine, à Saint-Sylvain-d'Anjou. Quant à l'ancienne cantine, elle sera remodelée pour accueillir trois classes supplémentaires. Cette opération de 2,3 millions d'euros est financée pour 1,2 millions d'euros par Angers Loire Métropole.

Le Groupe scolaire Florence Arthaud à Trélazé



Le groupe scolaire Florence Arthaud

Alors que son ouverture officielle était prévue à la rentrée de septembre 2020, la nouvelle école Florence Arthaud de Trélazé a accueilli ses quelques 81 élèves lundi 2 novembre 2020.

Souhaité par la municipalité, le groupe scolaire a été conçu pour répondre à la très forte croissance démographique du quartier de la Quantinière et ainsi limiter la pression scolaire sur l'école voisine Aimé Césaire qui était jusqu'alors la seule école du quartier.

Si aujourd'hui l'école Florence Arthaud se compose de 4 classes – 2 maternelles et 2 élémentaires -, elle pourra à terme accueillir pas moins de 150 élèves répartis en 6 classes.

La direction de l'établissement a été attribuée à madame Nadine Prunier. L'équipe est complétée par 4 enseignants, deux A.T.S.E.M, un responsable périscolaire et quatre animateurs, deux agents de restauration et d'un agent d'entretien.

L'Union des D.D.E.N.49 se réjouit de la construction et de l'ouverture d'une école publique en ces temps où, plus que jamais, l'Éducation doit permettre à chacun d'apprendre et de grandir librement en République.

Les D.D.E.N.49 adressent tous leurs vœux de réussite aux élèves et aux équipes de l'école Florence Arthaud.

Guillaume Bertin

Les DDEN et le Covid 19

Pendant le confinement:

Nous avons fait en sorte de rester présents :

Notamment en apportant notre soutien à l'ensemble des enseignant(e)s par courriels et par téléphone. Des retours très positifs ont été manifestés par beaucoup d'enseignant(e)s.

Avant le retour à l'école :

Nous avons sorti un communiqué de presse pour nous mettre à la disposition des directions d'écoles et des mairies.



Protocole sanitaire

Nous avons eu des échanges très constructifs avec les directions d'écoles et des mairies qui nous ont sollicités.

En parallèle les 2S2C étaient à l'ordre du jour dans certaines communes : nous avons écrit à la Fédération nationale pour dénoncer ce projet passé sous silence au moment même du confinement : démantèlement de l'école publique, transfert de compétences, inégalités entre les territoires. (voir l'analyse page 7)

Nous remercions ici l'engagement de tous les DDEN qui se sont mobilisé(e)s pendant cette période.

La crise sanitaire n'est pas terminée, nous restons attentifs et mobilisés pour permettre à tous les enfants de pouvoir apprendre dans les meilleures conditions.

Éducation et numérique

Le confinement généralisé du printemps dernier a amené l'ensemble de la communauté éducative à se questionner sur les usages des équipements numériques et sur leur adéquation avec les besoins ressentis par leurs potentiels utilisateurs. En avril dernier, le Ministère de l'Éducation Nationale avait annoncé la tenue d'États Généraux du Numérique à l'automne à Poitiers pour tirer tous les enseignements des conditions dans lesquelles s'organise la continuité pédagogique, éducative et administrative, valoriser les réussites et renforcer la stratégie numérique du Ministère.

Une concertation nationale a été lancée au mois de Juin comprenant une plateforme nationale d'échanges, des débats en ligne ainsi que des États généraux territorialisés (Académies, Départements) autour de cinq thématiques :

- Un égal accès au numérique pour tous / Fracture numérique,
- Un numérique responsable et souverain,
- Enseigner et apprendre avec le numérique,
- Travailler ensemble autrement / Culture numérique professionnelle commune,
- Gouvernance et anticipation.

Dans le Maine-et-Loire, le Directeur Académique a tenu à associer l'Union des DDEN aux ateliers qui se déroulaient sur le département entre la fin septembre et début octobre en proposant de participer aux échanges sur la gouvernance et l'anticipation. Estimant que l'égalité de l'accès au



numérique et la problématique de la fracture numérique étaient pour nous essentielles, Patrick Duyts a obtenu d'y participer.

Les participants à cette table ronde (enseignants, Canopé, ATD Quart-Monde, élus communaux et départementaux...) ont présenté leurs témoignages et leurs préconisations pour permettre un égal accès au numérique. Patrick Duyts a tenu à rappeler combien la disparité était grande entre les secteurs ruraux et les villes avec encore des zones blanches en campagne, un équipement très hétérogène et une maintenance faisant bien souvent défaut.

A la demande du président de l'Union, j'ai participé à la table ronde sur la thématique de la gouvernance et de l'anticipation.

Les témoignages présentés émanaient principalement de responsables des services Éducation (Angers, Trélazé) ainsi que de la cheffe de projet Cité Éducative (personnel Éducation Nationale). Ils ont notamment présenté une coordination

efficace entre l'Éducation

Nationale et les collectivités aidées par des partenaires (Canopé, Terres des Sciences...) quant au soutien matériel apporté

aux familles manquant de moyens numériques (terminaux et connexion) durant le confinement.



Il est utile de préciser qu'aucun représentant des parents d'élèves ou des enseignants ne participait à cette table ronde. Pour ma part, je suis intervenu pour préciser que la situation des écoles rurales était très hétérogène tant en matériel numérique, qu'en moyen de maintenance voire de formation des personnels.

J'ai également précisé que si des opérations passées comme l'École Numérique Rurale ou la mise en place de l'ENT e-primos avaient permis une collaboration Collectivités Locales/ Éducation Nationale assez satisfaisante, il restait encore beaucoup à faire pour que l'ensemble de la communauté éducative se retrouve autour d'un projet sur le numérique.

Sur ce sujet, les représentations sont souvent divergentes, voire opposées, et pourtant il est vrai que seule la notion de projet partagé est gage de réussite. J'ai également indiqué que les DDEN

pouvaient tout à fait se positionner en médiateur de façon à faciliter l'écoute de chacun.

Depuis 5 novembre, on trouve sur le site dédié aux États Généraux du Numérique <https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr>

l'ensemble des propositions qui ont été retenues.

Au-delà des besoins d'équipements pour l'école et des aides à apporter aux familles en risque «d'illectronisme», il est une proposition importante qui a été retenue qui consiste dans la création de tiers lieux ouverts (proposition n°39) qui pourraient prendre place sur le temps périscolaire. La mise en œuvre de tels dispositifs demandera beaucoup d'échanges et une réelle collaboration entre les différents partenaires de la communauté éducative. Les DDEN doivent avoir ici toute leur place.

Jacques Delaune

Les 2S2C et l'école de la République

En avril 2020, profitant de la crise sanitaire et du projet de déconfinement, le Ministère de l'Éducation Nationale a annoncé la mise en place des 2S2C acronyme de Sport Santé Culture Civisme. Des groupes d'élèves dans le primaire mais aussi dans le secondaire, pourraient être inscrits dans ce dispositif mis en œuvre conjointement par l'État, les collectivités territoriales, les associations et les clubs sportifs.

L'idée étant de permettre, sur le temps scolaire, de réaliser des activités sportives et culturelles. L'idée peut sembler alléchante, elle correspond à une autre conception du rôle que doit jouer l'école de la République. Le Ministre profite de la complexité du déconfinement pour instaurer la confusion dans l'organisation du temps scolaire entre les disciplines obligatoires de la responsabilité de l'État et des dispositifs encadrés par des intervenants extérieurs.

Le temps d'enseignement se résumerait aux savoirs dits fondamentaux « lire écrire et compter ». Or, l'enseignement civique et moral, les activités culturelles et physiques font partie du rôle émancipateur de l'école de la République à l'inverse d'une vision minimaliste et utilitariste de l'école centrée dans l'apprentissage unique des savoirs fondamentaux.

Un transfert de compétences aux associations culturelles et sportives sur le temps scolaire avec l'appui des territoires correspond à une conception

territoriale de l'école. Il va développer les inégalités entre les territoires et villes riches et les territoires ruraux et/ou pauvres. Les offres seront inévitablement différentes.

Dans l'intérêt des enfants, citoyens en devenir de la République, nous sommes opposés à la mise en place d'une école des territoires qui va aggraver encore plus les inégalités sociales. Elle est contraire à notre conception de l'école de la République qui doit apporter à tous les enfants, sur tout le territoire de la Nation, le même enseignement laïque.

2021/2025

Lancement du renouvellement quadriennal

NOR : MENE2019655C Circulaire du 24-7-2020
MENJS - DGESCO C2-3

Extraits

«Le mandat des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) en fonction depuis la rentrée scolaire 2017 arrive à expiration à la rentrée scolaire 2021. L'article D. 241-26 du Code de l'éducation rappelle que « les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont désignés pour une durée de quatre ans par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale agissant sur délégation de la Rectrice ou du Recteur d'Académie, après avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ».

Par conséquent, il convient de préparer et d'organiser dans les meilleures conditions les opérations de désignation des nouveaux délégués ainsi que le renouvellement de l'ensemble des délégués départementaux de l'éducation nationale. Leur prise de fonctions dans les écoles élémentaires et maternelles sera effective dès la rentrée scolaire de septembre 2021 pour un mandat de quatre ans dont l'échéance est fixée à la rentrée de septembre 2025. Les dispositions de la circulaire n° 2016-102 du 5 juillet 2016 sont abrogées».

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Édouard Geffray.

Patrick Duyts le président et Josette Boisneau la secrétaire générale ont rencontré le 6 octobre monsieur Benoît Dechambre IA, DASEN pour évoquer le lancement du concours «Se construire citoyen» et le lancement du renouvellement quadriennal. Monsieur Dechambre a signé les 2 courriers qui lui ont été présentés ce jour là.

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale

L'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale, après accord du Conseil Départemental de l'Éducation nationale (CDEN), nomme pour une période de quatre ans **les DDEN**.

Le DDEN est membre de droit du conseil d'école avec voix délibérative.

Le DDEN a pour **mission officielle** de s'assurer du bon accueil des enfants. Son attention se porte, notamment lors des visites d'école, sur l'ensemble des conditions générales de fonctionnement :

- La **structure** de l'école et des activités périscolaires (nombre d'élèves, nombre de classes, d'enseignants, de personnels de services, d'animateurs).
- La **fréquentation** scolaire.
- L'état des **locaux**, salles de classe et locaux annexes, éclairage, chauffage, acoustique, mobilier scolaire
- Le **matériel d'enseignement** (dotation en livres de classe, informatique, bureautique...)
- Les **services périscolaires** : transports scolaires, restauration, installations sportives, ...
- La **sécurité** à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments (PPMS, circulation aux abords de l'école et surveillance des sorties).

Au-delà de ces missions techniques, **le DDEN** a un rôle d'**incitateur** (activités post et périscolaires), de **coordinateur** (suivi des questions posées en conseil d'école) et de **médiateur** (aides à la résolution d'éventuelles situations conflictuelles).

Il est en relation étroite avec l'école, la commune et les parents d'élèves. Il a pour interlocuteurs réguliers les services administratifs, académiques, municipaux ou encore les responsables d'associations en lien avec l'école ou le temps périscolaire.

Le DDEN s'inscrit dans la défense de l'école, des valeurs de la République et de la laïcité

Pour être plus efficaces, **les DDEN** se regroupent au sein d'une association départementale qui permet : la réflexion collective, la mise en œuvre d'enquêtes locales (par exemple sur la restauration ou les transports scolaires), la participation à des enquêtes régionales ou nationales.

L'Union des DDEN 49, association départementale est fédérée à la Fédération Nationale des DDEN, reconnue d'utilité publique, association éducative complémentaire de l'Enseignement public, association nationale de la Jeunesse et d'Éducation populaire, association ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale, partenaire officiel de nombreux organismes ou associations du secteur de l'éducation et de l'enfance (OCCE, JM-France, USEP,..). Ces partenariats permettent la réalisation d'actions multiples : concours « Se construire citoyen », concours des Écoles fleuries, Défi lecture, Concerts éducatifs, Concours de poésie,

La fonction de DDEN a été créée en 1850 et a fait l'objet de nombreuses modifications au fil des années. C'est une **fonction officielle bénévole**¹.

[1] JO du 12 janvier 1986 — Décret N° 86-42 du 10 janvier 1986

Pour en savoir plus ou nous rejoindre

Envoyez un courriel à :

union.dden49@laposte.net

Président de la délégation et de l'Union des DDEN 49
Patrick Duyts

Téléphone : 02 41 80 42 77 ou 06 89 41 97 64